



## Infos sur conséquences d'un divorce suite à un mariage en Russie

-----  
Par anthonyc

Bonjour,

Je suis Français et ayant rencontré il y a quelques mois une femme russe ,j'ai pour projet de me marier en Russie, mais je veux rester prévoyant en cas de divorce.

Elle m'a dit que selon les lois russes en vigueur, les biens acquis avant le mariage de chacun des époux ne peuvent pas être considéré comme biens communs donc chacun conserve ce qu'ils possédaient en cas de divorce.

Comme je suis propriétaire d'une maison en France , je voudrai savoir si cette affirmation est vraie ou fausse ?

Merci pour votre éclairage

Cordialement,

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Dans quel pays residerez vous ?

-----  
Par TUT03

Bonjour

[url=https://ru.ambafrance.org/Liste-de-notoriete-des-avocats-francophones-en-Russie]https://ru.ambafrance.org/Liste-d-e-notoriete-des-avocats-francophones-en-Russie[/url]